

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

CONCOURS IESSA EXTERNE, EXTERNE SPECIAL et INTERNE

Épreuves écrites les 04 et 05 AVRIL 2023

Épreuves orales du 05 au 09 JUIN 2023

I/ COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Modalités des concours

Le Jury est commun pour les trois concours, externe, externe spécial et interne mais il délibère séparément pour chacun des concours.

Le concours externe répartit les places offertes en 3 spécialités : « mathématiques, physique appliquée », « génie électrique et informatique industrielle », « réseaux et télécommunications ».

Le concours externe spécial, créé en 2019, permet d'intégrer des candidats sur dossier. Les candidats sont retenus à l'admissibilité à partir du dossier déposé. Les candidats sont ensuite admis suite à un entretien oral.

Déroulement général

Les trois concours se sont déroulés de manière nominale.

A/ - Données statistiques

Concours	Externe	Interne
Candidats inscrits (hors territoriaux)	214	4
Candidats présents à l'écrit	187	4
Candidats admissibles	138	2
Candidats admis	45	1
Liste complémentaire	77	0

Concours externe spécial	
Candidats ayant déposés un dossier	19
Candidats admissibles	19
Candidats admis	10
Liste complémentaire	1

A1-/Évolutions sur 15 ans

	1er CONCOURS IESSA								2ème CONCOURS IESSA	
ANNEES	INSCRITS				PRESENTS				INSCRITS	PRESENTS
	Externe	Externe spécial	Interne	TOTAL	Externe	Externe spécial	Interne	TOTAL		
2007	298		10	308	264		9	273	45	26
2008	209		13	222	174		13	187	PAS DE CONCOURS	
	CONCOURS IESSA UNIQUE									
2009	164		11	175	155		9	164		
2010	CONCOURS ANNULE									

2011	153		9	162	120		5	125
2012	116		10	126	64		8	72
2013	190		15	205	121		13	134
2014	212		11	223	143		10	153
2015	206		8	214	133		8	141
2016	320		10	326	215		4	219
2017	319		9	328	221		9	230
2018	339		11	350	224		7	231
2019	261	39	7	307	214	39	7	260
2020	249	35	9	293	186	35	6	227
2021	224	23	4	251	185	23	3	211
2022	276	38	7	320	273	26	7	306
2023	218	19	4	241	191	19	4	214

B/ Présentation des épreuves

Une présentation détaillée des épreuves, de leurs modalités et de leurs coefficients est faite dans la brochure relative à la formation des IESSA éditée par l'ENAC.

Le concours externe comprend pour l'écrit des épreuves obligatoires de français, mathématiques, anglais, une épreuve à option (Technique DUT GE & II pour la spécialité « génie électrique et Informatique industrielle », Technique R & T pour la spécialité « réseaux et télécommunications » ou physique appliquée pour la spécialité « mathématiques, physique appliquée ») et pour l'oral, une épreuve d'anglais et un entretien (visant à mesurer pour partie la motivation et pour partie la culture générale et l'aisance à l'oral). Par ailleurs, les candidats peuvent passer à l'écrit une épreuve facultative de connaissances aéronautiques.

Le concours externe spécial s'appuie sur un dossier déposé par les candidats. Un entretien à l'oral vise à mesurer leur motivation et l'aisance à l'oral.

C/ Présentation des candidats

Le concours externe s'adresse aux étudiants au sein des IUT ainsi qu'aux candidats à la préparation aux grandes écoles. L'ouverture aux candidats à la préparation aux grandes écoles a montré son intérêt avec une augmentation sensible du nombre d'inscrits depuis le concours 2016. La mise en place de frais d'inscription explique la baisse du nombre d'inscrits en 2019 et 2020.

Le concours externe spécial s'adresse à des profils qui possèdent une expertise recherchée pour les IESSA mais qui ne peuvent s'inscrire dans le cadre du concours externe. Le nombre d'inscrits ayant déposé des dossiers solides montre l'intérêt porté à ce mode de recrutement.

Le concours interne s'adresse aux fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, d'au moins quatre années de services publics effectifs.

III/ COMMENTAIRES SUR LES ÉPREUVES.

1/ ADMISSIBILITÉ

A/ Épreuve commune obligatoire de Français

Rappel du sujet

L'épreuve obligatoire de français, d'une durée de 3 heures, coefficient 3, comporte deux volets.

Le premier volet se compose de 20 Questionnaires à Choix Multiples (QCM) en langue française. Cette épreuve est notée sur 10 points. Une réponse juste vaut 0,5 point. La non-réponse ou une réponse fausse ne fait pas perdre de points.

Le second volet consiste à effectuer une synthèse d'un dossier composé de trois documents portant sur l'évolution du travail, à distance tout particulièrement. Les textes proviennent de la presse généraliste. Il est demandé aux candidats d'effectuer cette synthèse en deux pages et demie à trois pages. Les articles ne posent a priori aucun problème de compréhension.

Le libellé du sujet indique en gras des critères très précis de l'évaluation, qui de fait, rappellent aux candidats les exigences attendues du point de vue de la méthodologie de la synthèse.

Bilan quantitatif de l'épreuve :

192 candidats se sont présentés à l'épreuve et ont été notés.

La note maximale est de 16,65/20. La note minimale de 4,85/20.

La moyenne est de 11,09/20.

Un candidat est éliminé (note en-dessous de 5/20)

Analyse de l'épreuve :

Il y a eu de bonnes copies, voire de très bonnes puisqu'une majorité de candidats a obtenu la moyenne.

Les résultats sont quasiment semblables à ceux de l'année précédente.

QCM

Les résultats aux QCM ont dans l'ensemble été assez bons, même si certains ont eu en-dessous de 5/10.

En revanche la graphie des lettres pour répondre à ces QCM n'est pas toujours assez claire et nette. Les candidats doivent être très attentifs à cet aspect au risque de perdre le demi-point si la lettre n'est pas assez lisible.

Synthèse

La grande majorité de candidats connaissaient la méthodologie de la synthèse documentaire et l'ont appliquée, plus ou moins bien cependant.

Certains ne la connaissent toutefois pas, ce qui est regrettable. Il est patent qu'ils ne s'informent pas suffisamment sur l'épreuve et ne cherchent pas à prendre connaissance du rapport de jury.

Du point de vue du sujet lui-même, les candidats ont fait preuve d'une bonne compréhension. Les contresens sur un point ou un autre ont été rarissimes. Certains n'ont cependant pas toujours pris en compte tous les enjeux que soulevait le dossier, tel que la difficulté que pose à des entreprises le fait que leurs employés souhaitent travailler à distance.

Du point de vue de la forme, on ne saurait trop conseiller aux candidats de s'entraîner à l'exercice d'une part, et de le faire en temps réel d'autre part. Beaucoup de copies montrent les défauts suivants :

- Trop synthétique : les candidats ne sont pas assez attentifs au nombre de pages exigées et omettent des arguments importants
- Absence de problématisation et/ou d'annonce de plan dans l'introduction
- Manque d'organisation globale
- Absence de présentation des documents en introduction ou du moins de mention au dossier
- Trop peu ou pas de références aux documents dans le développement
- Trop peu ou pas de confrontation des arguments provenant des documents
- La transformation de la synthèse en commentaire personnel ou forme dissertative
- La présence d'une conclusion personnelle parfois (à bannir en synthèse), ou l'absence de conclusion d'autres fois.

Un certain nombre de candidats a manqué de temps pour réaliser une bonne partie de la synthèse ou la terminer. La gestion du temps fait partie de la sélection de candidats de concours. Sur trois heures d'épreuve, les QCM devraient être faits en 20 minutes maximum ; le reste du temps étant dévolu à la synthèse. Seul un bon entraînement peut permettre de la réaliser dans le temps imparti correctement.

Du point de vue de la langue, trop de copies présentent des faiblesses, aussi bien du point de vue de la grammaire de phrase que du vocabulaire ou encore des moindres accords de base. L'expression (ou style) elle-même est souvent très laborieuse, très lourde. La conséquence en est un nombre de phrases difficilement compréhensibles.

Enfin, comme chaque année trop de copies ont une écriture difficilement lisible, voire très brouillonne, avec trop de ratures. Les évaluateurs n'ont pas à relire trois fois un paragraphe pour le déchiffrer et le comprendre !

Conseils aux candidats

Il est à regretter que les candidats ayant une connaissance de la méthode de synthèse ne la maîtrisent pas suffisamment, alors même que les critères principaux leur en sont rappelés en même temps que le libellé du sujet. Mais aussi que les candidats issus des CPGE, ne connaissant pas toujours cette méthodologie, ne soient pas plus attentifs à ces mêmes critères.

Même s'il est relevé une meilleure connaissance de la méthodologie, les candidats ne s'entraînent visiblement pas suffisamment.

Les candidats apprennent en outre tout au long de leur scolarité de l'enseignement secondaire et universitaire à être rigoureux dans le moindre écrit à produire, c'est-à-dire à organiser selon un plan réfléchi leurs écrits, à problématiser, à introduire, à enchaîner les idées dans une progression, et à conclure avec pertinence. Un trop grand nombre de copies ne répondent pas suffisamment correctement à ces exigences.

Des entraînements réguliers pendant l'année de préparation au concours à partir des anciens sujets ainsi que des révisions en langue aideraient grandement les candidats à obtenir de meilleures notes à l'épreuve.

B/ Épreuve technique R& T

1^{ère} sous – épreuve : électronique analogique

Les résultats sont dans l'ensemble décevants, la majorité des candidats n'ayant pas les connaissances requises en électronique. Il est également noté une faiblesse en

mathématiques sur certains calculs expliquant le faible taux de réponse juste sur les questions les plus difficiles.

Les questions 3 à 7 ne posaient pas de difficulté majeure (aucun calcul) et ont pourtant été peu réussies par les candidats.

2^{ème} sous-épreuve : informatique

L'épreuve est de type Questions à Choix Multiples (QCM) et est composée de 26 questions. Elle se base sur le Programme National (PN) en vigueur du BUT R&T (Réseaux et Télécommunications) décrit dans le bloc de compétence "Créer des outils et applications informatiques pour les RT" des semestres S1 à S4, tant au niveau des Ressources que des Situation d'Apprentissage et d'évaluation (SAé). À savoir, plus précisément :

- R107 Fondamentaux de la programmation
- R108 Bases des systèmes d'exploitation
- R109 Introduction aux technologies Web
- SAE14 Se présenter sur Internet
- SAE15 Traiter des données
- R207 Sources de données
- R208 Analyse et traitement de données structurées
- R209 Initiation au développement Web
- SAE23 Mettre en place une solution informatique pour l'entreprise
- R308 Consolidation de la programmation
- R309 Programmation événementielle
- R310 Gestion d'un système de bases de données
- SAE32 Développer des applications communicantes
- R405 Automatisation des tâches d'administration

Les questions ont porté sur les notions générales concernant :

- l'environnement Web et le développement (HTML, CSS, javascript)
- l'algorithmie
- les bases de données relationnelles et le langage SQL
- l'administration système GNU/Linux

Chacune des 26 questions peut comporter une ou deux réponses exactes parmi un choix de quatre propositions (a, b, c, d), voire aucune bonne réponse parmi les quatre propositions.

- 1 énoncé concerne 15 questions (qui sont toutefois indépendantes)
- toutes les autres questions sont également indépendantes
- 6 questions sont associées à deux bonnes réponses
- 2 questions sont associées à aucune bonne réponse parmi les quatre propositions.

Résultats des candidats

Sur l'ensemble des candidats, la note minimale est de 5,15/20 et maximale de 9,93/20.

Toutes les questions ont été traitées par plus de 75% des candidats. 2 questions ont eu 100% de fausses réponses.

Dans l'ensemble les résultats sont décevants et montrent l'impréparation des candidats.

3ème sous-épreuve : réseaux

La sous épreuve Réseaux Télécoms comporte 26 questions un peu moins de questions que l'année passée.

Les candidats ont montré des faiblesses pour les points suivants avec des taux de réussite de 40 à 56 %

- IPv4 : masques de sous réseau, nombres d'hôte, adresse de diffusion. La moyenne de réponses justes sur ces questions est de 56 %
- IPv6 : 40% des candidats ont trouvé la bonne réponse
- Pour les questions concernant la sécurité des réseaux (port security, filtrage, VPN) : 42 % des candidats ont donné des réponses justes.

Les résultats sur les connaissances de base par les candidats issus des filières R&T pourraient être améliorés en révisant la partie sur l'adressage IPv4 et la connaissance des protocoles TCP/IP (UDP, TCP).

C/ Epreuves GEII

L'épreuve technique GEII porte sur l'ensemble du programme (technique) du DUT GEII (1ère et 2ème année). Cette épreuve est subdivisée en trois sous-épreuves : Électronique Analogique, Électronique Numérique et Informatique, Réseaux.

1ère sous-épreuve : Électronique Analogique (questions 1 à 17)

Le sujet, composé de quatre exercices et de dix-sept questions, se basait sur le programme d'électronique analogique du DUT GEII. Il visait à évaluer les compétences des étudiants en matière de connaissances sur les circuits électriques, leur analyse, ainsi que sur le fonctionnement des composants de base de l'électronique, avec des approches temporelles et fréquentielles.

Chaque exercice composait un ensemble de questions, avec une difficulté graduelle. Naturellement, les questions de base ont été largement réussies, à contrario des plus difficiles.

2ème sous-épreuve : Électronique Numérique et Informatique (questions 18 à 44)

Le sujet était construit en six parties :

- Partie I : Bases de logique combinatoire (questions 18 à 24),
- Partie II : Systèmes séquentiels simples (questions 25 à 28),
- Partie III : Codage des nombres et calcul (question 29 et 31),
- Partie IV : Automatismes (questions 32 et 34),
- Partie V : Architecture des systèmes à microprocesseurs (questions 35 et 39),
- Partie VI : Programmation (question 40 et 44).

Les parties I et II correspondent aux fondamentaux des systèmes logiques combinatoires et séquentiels. La maîtrise parfaite de ces concepts est un prérequis indispensable. L'objectif était de s'assurer que les candidats maîtrisent notamment :

- les opérateurs logiques de base, les expressions algébriques, les tables de vérités, les expressions équivalentes, les simplifications de fonctions, la synthèse de fonctions logiques combinatoires,
- les fonctions de bases et usuelles (transcodeurs, multiplexeurs),
- les bascules de bases, la mise en cascade synchrone, les systèmes synchrones (simples : registres, compteurs),

- les chronogrammes.

Ces systèmes imposent une rigueur dans leur étude. Aucune approximation ne peut en être faite. Ces deux parties étant le socle de base de toute l'électronique numérique elles doivent être parfaitement maîtrisées.

La partie III permettait d'évaluer les connaissances des candidats sur la représentation des nombres dans les systèmes numériques. Tout comme pour les parties I et II, aucune approximation ne pouvait être faite.

La partie IV permettait d'évaluer les connaissances générales des candidats sur les domaines de l'automatisme et des systèmes industriels. Aucun calcul n'était attendu, seulement des connaissances. On notera globalement que cette partie a été correctement abordée.

La partie V a semblé présenter plus de difficultés aux candidats. Ce groupe de questions est plus exigeant que le reste de la sous-épreuve. Les périphériques et protocoles de communication de base étaient au centre de l'étude. Aucune difficulté particulière pour ces questions mais une très grande exigence quant à la lecture du sujet était attendue afin de lever tout doute dans les réponses.

La partie VI imposait une connaissance accrue de la programmation notamment en langage C. La représentation des nombres, les déclarations de variables et les structures de contrôles doivent être parfaitement maîtrisées pour réussir cette partie.

3ème sous-épreuve : Réseaux (questions 45 à 60)

Les 16 questions de la sous-épreuve réseaux étaient réparties en deux parties.

Les questions numérotées de 45 à 52 portaient essentiellement sur les circuits et étaient plus proches du domaine du Génie Électrique. Les autres questions numérotées de 53 à 60 étaient axées sur les couches de la modélisation réseau allant de liaison de données à application.

À l'exception de la question 51, les questions qui ont obtenu moins de 50 % de bonnes réponses se situent dans la partie sur les réseaux de communication. Seuls les meilleurs étudiants ont été capables de traiter ces questions de cours pourtant très classiques.

DI Épreuve de physique appliquée

Pour la session 2023, 164 candidats au concours IESSA ont choisi l'option physique appliquée. Cette épreuve a permis une sélection satisfaisante des candidats avec des notes s'étalant de 3.97 à 20.0, une moyenne de 13.3.

L'épreuve, d'une durée de quatre heures sans calculatrice, comportait six parties indépendantes : électricité, ondes électromagnétiques, mécanique, magnétostatique, optique géométrique et informatique. Quatre parties portaient sur le programme de première année et deux autres sur le programme de deuxième année.

Les questions ont une ou deux ou aucune réponse(s) exacte(s).

Les commentaires qui suivent ont pour but d'aider les futurs candidats dans leur préparation.

ELECTRICITE (questions 1 à 16)

L'étude portait sur un filtre linéaire en régime sinusoïdal forcé avec les calculs de la fonction de transfert, du gain en décibels et du déphasage. Les questions ont été dans l'ensemble bien traitées sauf celles sur le comportement basse ou haute fréquence du filtre. Pour une question, aucune des réponses proposées n'était exacte. C'est alors la case E qu'il faut cocher. Cette question a très souvent donné des réponses quelconques A ou B.

ONDES ELECTROMAGNETIQUES (questions 17 à 25)

Cette partie qui portait sur la propagation des ondes électromagnétiques dans le vide n'a

posé aucun problème particulier.

MECANIQUE (questions 26 à 31)

Le but était d'étudier le mouvement d'un pendule pesant. La confusion avec un pendule simple avec une erreur sur la position du centre de masse a été très fréquente.

MAGNETOSTATIQUE (questions 32 à 42)

Cette partie demandait d'établir tout d'abord l'expression du champ magnétique dans un solénoïde et l'énergie magnétique stockée puis le couplage entre deux solénoïdes. De fréquentes erreurs sur le champ magnétique ont entraîné de nombreuses expressions inexacts des inductances propre et mutuelle.

OPTIQUE GEOMETRIQUE (questions 43 à 47)

Cette partie sur la méthode de Bessel a été très bien traitée.

INFORMATIQUE (questions 48 à 50)

Les questions portaient sur quelques instructions en langage Python. La principale erreur a été la confusion entre chaîne de caractères et booléen.

De très bonnes notes ont été attribuées à des candidats qui connaissent leur cours, l'utilisent pour la mise en équation du phénomène physique et maîtrisent l'outil mathématique pour la résolution. Le jury se félicite de la qualité de préparation et du niveau de ces candidats.

E/ Épreuve de Mathématiques

L'épreuve, composée de quatre parties, couvrait les programmes de Maths des DUT GEII et RT concernés par le concours. Chaque partie comportait des questions de difficulté croissante, partant des connaissances fondamentales à des notions plus élaborées, avec l'objectif de filtrer autant des élèves issus de classes préparatoires que les DUT pour lesquels les attendus du programme ne sont pas les mêmes.

La partie 1 s'intéressait à la construction de la série de Fourier d'un signal périodique à partir d'un signal élémentaire : caractérisation du signal, valeurs moyenne et efficace, calcul des coefficients et décomposition de Fourier associée. Les candidats ont quasi-unaniment répondu aux questions, le taux de réussite de la question 4 sur l'expression des coefficients (4% réponses BD) et de la question 5 qui en découle (28%, réponse E) laisse toutefois perplexe.

La partie 2 portait sur la manipulation de nombres complexes, sous forme algébrique et exponentielle dans le but de déterminer les valeurs exactes du cosinus et du sinus d'angles remarquables. Cette partie a dans l'ensemble été bien traitée, avec des taux de réponse proches des 100% et des taux de bonnes réponses satisfaisants, exception faite de la question 10 sur l'expression des cos et sin (23%, réponse D).

La partie 3 portait sur l'étude d'une fonction : calcul de la dérivée, variations associées, détermination de primitives données en réponses, calcul de l'intégrale. Cette partie est globalement bien réussie, cependant certains candidats ne sont pas assez vigilants quant à la logique des réponses, d'où un échec relativement élevé à la question 13 (49%, réponse D).

Enfin, la partie 4 traitait de la résolution de systèmes et des écritures matricielles, ainsi que de l'inversion d'une matrice. Le sujet est convenablement abordé par une grande majorité des candidats, et le taux de réussite très satisfaisant. Suite à l'oubli d'un « ' » dans l'appellation du système (S'), la question 18 a été neutralisée car elle comportait une réponse double, et la question 19 valorisée quelle que soit l'interprétation du candidat, qu'il considère l'énoncé avec le système (S) ou le système (S').

Dans l'ensemble, la répartition des résultats montre que le sujet se montrait très accessible pour tous. Seuls 1% des candidats sont éliminés à l'issue de cette épreuve.

F/ Épreuve d'anglais écrit

L'épreuve écrite d'anglais du concours IESSA est similaire à celle de la plupart des autres concours ENAC (TSEEAC, EPL...). L'épreuve doit permettre de s'assurer que le (ou la) candidat(e) dispose des connaissances nécessaires dans les domaines du vocabulaire et des structures de la langue pour s'exprimer correctement sur des sujets de la vie pratique ou de l'actualité générale. Elle se fonde sur des phrases à trous et des textes d'actualités et de la vie quotidienne, en langue anglaise, accompagnés des questions à choix multiple.

La première partie de l'épreuve consiste en 40 phrases à trous ciblant des contextes et des phrases de la langue courante, chaque question est suivie d'un choix de 4 réponses. Les questions visent de divers points langagiers, entre autres : vocabulaire, temps des verbes, prépositions, collocations lexiques, expressions de la vie quotidienne et idiomatiques.

La deuxième partie de l'épreuve consiste en 4 textes tirés de divers types de presse écrite anglophone, chacun suivi de 10 questions de type choix multiple à 4 réponses. Les deux parties couvrent une gamme assez large de thèmes liés aux actualités et à la vie quotidienne.

La note moyenne est de 12,2 le niveau global des candidats connaît encore une fois une légère baisse comme les deux années précédentes (13,8 en 2022). 6% des candidats ont obtenu une note inférieure à la note éliminatoire pour ce concours ce qui est de 8/20.

G/ Connaissances aéronautiques (épreuve facultative)

Sujet composé de 20 questions à choix unique, l'ensemble des questions étaient du niveau Pilote privé avec les réponses dans le programme du théorique PPL.

53 % des 116 candidats ayant présenté l'épreuve ont eu une note ≥ 11 soit 61 candidats et ont donc pu bénéficier de points bonus pour ce concours.

2/ ADMISSION

A/ Épreuve orale obligatoire d'entretien avec le jury en langue française

Rappel de l'épreuve (concours Bac + 2) :

L'épreuve intitulée Entretien avec le jury se déroule en deux temps

1° : La préparation : 30 minutes

30 minutes consacrées à la préparation de l'exposé d'un des deux textes de culture générale que le candidat aura tiré au sort. Le candidat après avoir choisi un des deux textes doit en extraire la substantifique moëlle pour en dégager une problématique et organiser les réflexions, les commentaires que ce texte aura fait surgir dans son esprit. **En aucun cas le candidat ne doit ni résumer, ni paraphraser le texte.**

2° : L'entretien : 30 minutes

Durant 7 à 10 mn maximum, le candidat expose le résultat de sa préparation.

Au terme de l'exposé le jury entame un dialogue (10 min) avec le candidat pour préciser, approfondir, élargir son exposé.

Puis le jury, constitué de 2 personnes : un IESSA et un enseignant de lettres, culture générale, communication/expression poursuit l'échange en interrogeant le candidat sur son parcours scolaire depuis le baccalauréat, ses activités extra-scolaires, sa motivation et sa représentation du métier d'IESSA (10 min).

Bilan de la session 2023

Au cours des 5 journées d'interrogations le jury a rencontré des candidats et candidates issus de cursus et profils variés.

1° Certains candidats viennent à ce concours pour s'entraîner et sont donc peu motivés. Ils visent souvent un autre concours ENAC.

2° D'autres sont au contraire très intéressés par le domaine aéronautique et les matières pratiques ils connaissent sommairement le métier d'IESSA, la D.G.A.C ...

3° Enfin pour quelques candidats et candidates qui passent de nombreux concours il est difficile pour eux de déterminer la voie à suivre.

Le français est parfois malmené lors de ces entretiens, tournures incorrectes ou vocabulaire approximatif. C'est une constante, la culture générale reste, trop souvent superficielle et/ou approximative.

La connaissance du métier IESSA est également souvent parcellaire, voire fausse (maintenance des avions !) On ne peut que recommander aux futurs candidats :

- d'argumenter pour prouver leur motivation pour l'aéronautique,
- de bien étudier le métier IESSA par exemple (site web, visites),
- d'améliorer l'expression (bannir les expressions familières par exemple), s'intéresser à l'actualité.

Épreuve du concours (épreuve Bac + 5) :

Les candidats bénéficient de 15 minutes pour préparer un exposé à partir d'un texte qu'ils ont choisi après en avoir tiré deux au sort.

Les textes en question sont des textes prioritairement techniques et sont issus de la presse spécialisée en aéronautique ou en sciences technologiques de l'ingénieur.

L'épreuve se déroule en trois temps :

- 10 min sur le texte, questions du jury comprises
- 10 min d'exposé de son parcours par le candidat
- 20 min de questions du jury sur les motivations du candidat à se présenter à ce concours, sur sa connaissance et sa représentation du métier d'IESSA, sur l'organisme dont dépend un IESSA, sur la réalité de ses connaissances techniques, etc.

Résultats

La moyenne est de 14,9/20. La médiane de 14,5.

La note minimale est de 06/20 ; la note maximale est de 17,5/20.

Prestation des candidats

S'il n'était pas attendu d'analyse littéraire du texte ni un exposé approfondi, trop de candidats se sont contentés de résumer le contenu du texte en deux ou trois minutes, même si par ailleurs le niveau de la langue française était dans l'ensemble correct.

Les exposés au sujet du parcours ont été dans l'ensemble bien préparés et donc bien menés.

Les motivations n'ont pas toujours été très claires. La connaissance du métier s'est révélée dans l'ensemble satisfaisante, excepté pour deux ou trois candidats. Certains candidats n'ont pas été attentifs à ce que leur profil, c'est-à-dire leurs compétences et leurs expériences professionnelles, soit suffisamment en adéquation avec les compétences nécessaires pour entrer directement dans la 2e année de formation.

Conseils aux futurs candidats

Sur le texte

On ne saurait trop rappeler aux candidats que s'exprimer sur un texte devant un jury suppose que commence par présenter ce texte en introduction (sujet, titre, auteur si indiqué, source et date).

Un temps peut ensuite être consacré à un bref résumé de ce texte de façon organisée en ayant retenu soigneusement l'essentiel des informations et arguments.

Il peut s'agir dans un second temps, bref aussi, d'apporter une réflexion personnelle argumentée sur le sujet.

Si les questions du jury cherchent à faire approfondir le sujet et à susciter la réflexion du candidat, il s'agit aussi de vérifier son intérêt et ses connaissances en culture aéronautique, secteur qu'il souhaite rejoindre. Une ouverture est susceptible d'être effectuée par le jury à partir de questions sur un sujet proche de celui du texte ou en culture générale.

Sur le parcours

Cette phase de l'épreuve paraissant ne pas poser de problème aux candidats, on n'omettra toutefois pas de leur conseiller de préparer cet exposé, de la même manière que pour un entretien d'embauche (Formation ; Expériences ; Loisirs), sans pour autant que celui-ci revête un aspect récité.

Sur la 3e phase de l'entretien

Les motivations doivent être clairement énoncées. Ce n'est évidemment pas seulement pour avoir un métier plus technique que celui que l'on exerce parfois déjà que l'on souhaite devenir IEESA !

S'intéresser à ce métier de manière approfondie est essentiel. Les candidats sont invités à tout mettre en œuvre pour rencontrer des IEESA, se rendre dans un CRNA par exemple... Des candidats, bien qu'une minorité, n'ont pas fait le moindre effort en ce sens. Connaître les différentes entités responsables de différents pôles de du secteur aéronautique en France est aussi indispensable.

Enfin, revoir et réviser ses connaissances techniques, notamment celles qui sont lointaines (en réseau, en électronique, etc.) ne serait pas du superflu, loin de là !

Sur la prestation orale

Une épreuve orale de concours est une épreuve académique. Sans être châtiée, la langue doit être d'un niveau extrêmement correct. Un registre familier est à exclure ; la syntaxe doit être correcte. L'articulation ne doit pas être relâchée et les phrases doivent être correctement terminées. Nombre de candidats ne sont pas suffisamment attentifs à ces éléments.

On ne s'adresse pas aux membres d'un jury sans les regarder. C'est une des bases de la communication, aussi ne s'agit-il pas d'avoir les yeux portés uniquement sur ses notes, ou encore au plafond ou vers les murs quand on réfléchit, ou vers un seul membre du jury.

La gestuelle est aussi une dimension majeure de la communication. S'il n'est pas attendu des gestes exagérés, il est malvenu de garder les mains sous la table ou sur les genoux, et encore moins d'avoir les bras croisés. Se tenir droit est aussi indispensable tout comme adopter une tenue vestimentaire correcte.

On ne saurait enfin en aucun cas négliger la préparation de ces épreuves orales de français et d'anglais. Il s'agit bel et bien d'un concours et non d'un examen ! Ce n'est pas non plus parce qu'il s'agit d'oral que ces épreuves sont simples.

B/ Épreuve orale d'anglais

L'épreuve orale d'anglais est identique à celle de la plupart des autres concours ENAC (TSA, EPL...). L'épreuve doit permettre de déterminer l'aptitude du candidat à comprendre des documents sonores et à s'exprimer correctement. Elle se fonde sur des enregistrements authentiques, en langue anglaise, d'extraits de dialogues ou interviews traitant de sujets d'actualité.

IESSA Bac+2

Avec une note moyenne de 12,7, le niveau global des candidats est légèrement plus bas par rapport à l'année 2022 (12,88). À peu près 5% des candidats ont obtenu une note inférieure à la note éliminatoire (8/20), ce qui est stable par rapport à l'année 2022.

IESSA Concours Spécial

La note moyenne est de 11,8, en baisse comparé à 2022 mais semblable à celle en 2021 (13,64 et 11.9).

Conseils aux candidats

Il est à noter qu'une part significative de la note d'anglais concerne :

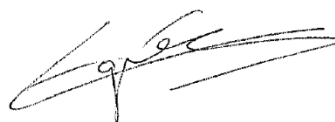
- la compréhension en détail des deux textes sonores choisis par le candidat (au choix de quatre).
- la capacité d'expliquer les éléments compris de façon cohérente en interaction avec l'examineur.

Quatre compétences linguistiques composent le complément de la note finale : l'aisance, le vocabulaire, les structures (grammaire), et PSI (prononciation/stress/intonation).

Pour bien réussir ce concours, il est conseillé de trouver des créneaux réguliers sur son temps personnel bien en amont des épreuves pour lire et pour écouter des textes d'actualités en anglais, en allant dans le détail pour faire des synthèses ; de ne négliger aucune des compétences linguistiques ; et aussi d'utiliser des outils et des services numériques, dans le cas de l'impossibilité de trouver un partenaire pour pratiquer la langue parlée. Le site web du British Council propose par exemple des textes et leur transcription ajustés pour des niveaux spécifiques.

Il est rappelé que tous les élèves ISESA doivent réussir un examen d'anglais internationalement reconnu à la fin de leur année de formation à l'ENAC au niveau B2.

Le Président du Jury

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Etienne Guérin